



Berlin Eco

NUMERO 28

© DG Trésor

22 septembre 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Les principaux instituts conjoncturels ont publié leurs projections d'automne : **-5,5 % de croissance du PIB allemand en 2020 et +4,8 % en 2021 d'après l'[IfW Kiel](#) ; -4,8 % en 2020 et +4,5 % en 2021 pour le [RWI](#) ; -5,7 % en 2020 et +3,2 % en 2021 pour l'[IWH](#)**. Les instituts s'attendent ainsi à une récession légèrement moins sévère que ce qui avait été admis au début de l'été, mais revoient à la baisse leurs estimations pour 2021. Les difficultés persistantes dans certains secteurs (touristique, événementiel, gastronomie, hôtellerie) et la faiblesse du commerce mondial sont soulignées. L'évolution et le degré de maîtrise de la pandémie Covid-19 sont cités comme facteurs majeurs de retour à un niveau économique de pré-crise. Le taux de chômage se situerait entre 5,9 % et 6,0 % en 2020, et entre à 5,8 % et 5,9 % en 2021. L'estimation du déficit budgétaire de l'Etat en 2020 oscille entre -5,4 % et -3,4 % de PIB (entre -4,1 % et -2,2 % en 2021), celle du niveau de dette publique entre 71,2 % et 63,6 % de PIB (entre 60,0 % et 69,6 % en 2021).

Selon l'indicateur conjoncturel de l'institut [IMK](#), la probabilité d'une récession au cours des trois prochains mois n'est plus que de **2,0 %** (dernière estimation en août : 5,2 %), annonçant une forte croissance au troisième trimestre. L'institut souligne néanmoins que la crise n'est pas surmontée : la probabilité de « boom » s'élève à 94,6 % en septembre, mais devrait retomber à 69,3 % en novembre, marquant une sous-utilisation persistante des capacités de production et la fin de l'effet de rattrapage.

L'indice mensuel des attentes conjoncturelles du [ZEW](#) a augmenté de **5,9 points en septembre 2020 pour atteindre 77,4 points, reflétant un optimisme robuste quant à une amélioration prompte de la conjoncture**, malgré le nombre croissant de nouvelles infections au Covid-19. L'indice du ressenti de la situation actuelle s'élève à 66,2 points, soit une hausse de 15,1 points par rapport à août.

POLITIQUE BUDGETAIRE

Le ministre fédéral des Finances Olaf Scholz a présenté en Conseil des ministres le budget fédéral 2021 et la planification financière 2022-2024. Le [projet budgétaire](#) prévoit pour 2021 des dépenses de 413,4 Md€, dont 55,2 Md€ d'investissements, et un endettement net de 96,2 Md€. Une réactivation du frein à la dette constitutionnel est annoncée pour 2022.

Le [Bundesrat](#) a approuvé une modification de la loi fondamentale permettant au Bund d'élargir son soutien financier aux communes. Le Bund va ainsi pouvoir porter à 75 % (50 % auparavant) sa participation à certaines dépenses sociales des communes (en particulier frais de chauffage et de logement pour les bénéficiaires de l'allocation sociale minimale). En outre, le Bund prendra en charge les pertes de recettes issues de la taxe professionnelle communale à hauteur de 6 Md€ (sur 11 Md€ de pertes totales) ; les Länder compenseront les 5 Md€ restants.



POLITIQUES SOCIALES

Selon [Destatis](#), l'écart de **salaires** horaires entre les 10% de salariés les mieux rémunérés et les 10% des salariés les moins payés a légèrement diminué entre 2014 et 2018 : le salaire horaire (brut) des mieux rémunérés (31,80€) représentait en moyenne 3,27 fois celui des salariés les moins payés en 2018 (contre 3,48 fois en 2014). La part du « segment des bas salaires » n'a que faiblement diminué : 21,4% des salariés percevaient un salaire horaire (brut) inférieur au 2/3 du salaire médian en 2018, contre 21,1% en 2014.

Selon une enquête de l'institut [Prognos](#) (commanditée par le ministère fédéral à la famille), 82% des entreprises interrogées estiment que la **garde d'enfants** est un facteur central pour la productivité de leur entreprise suite à la prise de conscience liée à la crise du coronavirus. Plus de la moitié des entreprises veulent poursuivre les mesures de conciliation familiale introduites pendant la crise (telles que télétravail et horaires flexibles).

La « [loi](#) pour l'avenir des **hôpitaux** » votée le 18 septembre par le Bundestag prévoit la mise à disposition de 3 Md€ par le Bund à des fins d'investissement dans les infrastructures d'urgence, le numérique et la sécurité informatique des hôpitaux. Les Länder s'engagent à investir également à hauteur de 1,3 Md€.

Selon [Destatis](#), 61 000 personnes n'étaient pas couvertes par une **assurance-maladie** en 2019 en Allemagne (malgré l'obligation légale de contracter une assurance), un nombre en recul par rapport à 2015 (79 000).

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

Selon des informations de presse, l'entreprise **Grenke AG** (leasing, factoring et banque) est accusée par un investisseur de manipuler son bilan. La BaFin vérifie s'il y a eu abus de marché.

Deutsche Börse a soumis une [offre](#) à la bourse londonienne LSE pour acquérir le groupe Borsa Italiana dont LSE se sépare pour pouvoir fusionner avec Refinitiv, spécialiste des données de marché.

REGULATION FINANCIERE

Deutsche Bank réagit à la publication de l'enquête du consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) sur les carences de la [lutte anti-blanchiment](#) dont elle aurait fait preuve, en signalant que les informations incriminées ont depuis longtemps été transférées aux autorités de supervision. La banque précise qu'elle a, de son côté, pris toutes les mesures adéquates.

En réaction au scandale **Wirecard**, le président de la fédération des banques commerciales (*BdB*), [Hans-Walter Peters](#), déclare : « si les commissaires aux comptes ne peuvent accéder à tous les documents, ils ne devraient pas certifier un bilan. En outre, dans le cas d'entreprises internationales, il est essentiel que les activités à l'étranger soient également analysées ».

Le groupe parlementaire CDU/CSU s'oppose farouchement à un article du projet de loi ([Risikoreduzierungs-gesetz](#), *RiG*) sur la transposition « paquet bancaire » européen, selon lequel le ministère des Finances se réserve la possibilité de supprimer le fonds de garantie des dépôts des banques publiques (« *Entschädigungseinrichtung des Bundesverbandes Öffentlicher Banken Deutschlands GmbH, EdÖ* »). Les cinq banques concernées rejoindraient alors le fonds de garantie des dépôts des banques commerciales obligatoire (*Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH, EdB*).



BANQUES ET ASSURANCES

Jörg Asmussen, ancien secrétaire d'Etat du ministère des Finances (2008-2011) et membre du directoire de la **fédération allemande des assurances** depuis le 1^{er} avril 2020, prendra le 1^{er} octobre, comme annoncé, ses fonctions en tant que directeur de la fédération. Il a, à son arrivée, géré la mise en place du dispositif public de soutien à l'assurance-crédit (cf. BE n°9).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Économique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et
Laurence Rambert
Revu par : François Gautier

Version du 22 septembre 2020